CONDITIONS GENERALES DE L'OPERATION
« Mettez votre voiture à l'abri des intempéries »

Article 1 : Objet

Domanys, Office Public de l'Habitat, met en place une opération intitulée « Mettez votre voiture à l'abri des intempéries ». Tout nouveau titulaire d'un bail garage auprès de l'Organisme bénéficie d'un loyer de un euro (1 €) par mois pendant trois mois à compter de la date de signature du bail.

Article 2 : Durée

L'opération « Mettez votre voiture à l'abri des intempéries » débute le 1er novembre 2018 et se termine le 31 mars 2019 inclus, à minuit. Elle concerne les baux garages signés auprès de Domanys durant cette période.

Article 3 : Prix

Domanys s'engage à pratiquer un loyer d'un euro (1 €) par mois pendant trois mois puis retour au tarif normal au 1er jour du 4ème mois de location.

Article 4 : Conditions

Le Signataire doit souscrire un bail garage auprès de Domanys, sous réserve de l'acceptation de sa candidature par la Commission d'Attribution des Logements et de la signature d'un bail garage entre le 1er novembre 2018 et le 31 mars 2019.
Le Signataire peut déjà être titulaire d'un bail garage sous réserve d'être à jour de ses loyers, et signer un second bail garage pour bénéficier de cette offre, uniquement pour le second bail.
Le dépôt de garantie du garage correspond à un mois de tarif normal.

Article 5 : Patrimoine concerné

Tout garage commercialement vacant.

Article 6 : Délais de paiement

Ce tarif d'un € pendant trois mois s'applique dès l'entrée dans les lieux, sous réserve de l'absence de troubles de voisinage (absence de courrier de plainte à l'encontre du signataire) et sous réserve que le signataire ne présente pas un compte débiteur.

Article 7 : Formalités à accomplir

Cette offre commerciale est réservée aux locataires de Domanys pendant l'opération. Toute personne locataire intéressée doit se manifester auprès de Domanys.

Article 8 : Règlement

Pendant toute la durée de l'opération, le présent document est consultable sur demande auprès des agences de Domanys visées ci-dessous, ainsi qu'au siège social, aux adresses ci-après et sur www.domanys.fr.

Siège social – 9 rue de Douaumont – 89000 AUXERRE.
Agence d'Auxerre – 2 rue de la Laïcité – 89000 AUXERRE.
Agence d'Avallon – 8 avenue Victor Hugo – 89200 AVALLON.
Agence de Joigny – 8 quai du Général Leclerc – 89300 JOIGNY.
Agence de Sens – 11 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 89100 SENS.

Le __/__/____, à _____

Signatures :

Le Bailleur
DOMANYS

Le Signataire